



Les réfugiés libyens : une manne ou un fardeau pour les tunisiens ?

Leila BAGHDADI



Leila BAGHDADI est universitaire. Ses principaux centres d'intérêt sont le commerce international, l'immigration et le marché du travail. Elle est Senior Fellow au Nabes Lab

Les points de vue présentés sont ceux des auteurs et ne représentent aucunement ceux de NABES Intl.

Les messages clés:

1. Les flux de réfugiés libyens ont opéré un effet redistributif dans l'économie tunisienne.
2. L'afflux des réfugiés a conduit à une augmentation des inégalités en favorisant les classes socio-économiques les plus nanties et les plus éduquées et en défavorisant les tranches sociales les plus vulnérables.
3. L'Etat tunisien est un net perdant face à ces flux puisque les libyens sont consommateurs des services publics sans contribuer au budget de l'Etat.
4. La recommandation principale est d'accorder un statut légal aux résidents libyens en Tunisie.

Un million et demi de Libyens en Tunisie a souvent été le chiffre relayé par les médias tunisiens en 2014. L'Institut National de la Statistique a annoncé un chiffre de 8772 libyens résidents en Tunisie. Ces deux chiffres sont probablement éloignés de la réalité. La présence de Libyens qui varie beaucoup selon la conjoncture sécuritaire dans ce pays se chiffre à quelques centaines de milliers. Il est certain que ce nombre est important et qu'il soulève de nombreuses interrogations sur ses conséquences économiques en Tunisie. Les débats qui en découlent laissent apparaître un décalage entre les perceptions du grand public et les travaux des économistes.

D'un côté, la population tunisienne, et en particulier la classe moyenne, sont inquiètes des répercussions négatives qu'elles imputent à cette immigration forcée des libyens. Deux phénomènes, en particulier, cristallisent les mécontentements : la hausse des prix et des loyers provoquée par l'augmentation soudaine de la demande. De son côté, la communauté scientifique a souvent mis en avant les bienfaits de l'immigration. Les économistes ont démontré l'effet de redistribution de richesses de l'immigration. En effet, il n'y a certainement pas que des perdants à une augmentation des prix et des loyers, si l'on s'intéresse uniquement à cette conséquence. Cela profite naturellement aux entrepreneurs et promoteurs immobiliers ainsi qu'aux propriétaires

de biens immobiliers. L'effet global de cette immigration peut même devenir positif si l'augmentation de la production suit la hausse de la demande. Pour plusieurs biens et services ceci ne peut se faire que sur le moyen et long terme. L'équilibre retrouvé à ce moment entre l'offre et la demande peut résorber l'effet de redistribution des richesses.

Cette note tente de dresser un premier bilan des conséquences de l'immigration forcée des libyens en Tunisie et d'identifier quelques recommandations.

Des perdants, des gagnants et un accroissement des inégalités

Les réfugiés libyens, décriés par la population locale, ne provoquent pas que des effets négatifs et ne génèrent pas que des perdants. En effet, ils peuvent induire des gains au profit des couches de la population les plus aisées, les plus qualifiées et à forte capacité entrepreneuriale tels que les propriétaires immobiliers, les médecins propriétaires de cliniques, les entrepreneurs, etc. En revanche, ces flux de migrants peuvent dégrader la situation moins confortable des classes moyennes ainsi que des classes pauvres, moins éduquées et plus précaires. Au total, il peut y avoir un effet de redistribution des richesses qui ne ferait qu'augmenter les inégalités sociales.

Pour illustrer ce point, reprenons les phénomènes de hausse des prix et des loyers alimentés par l'augmentation de la demande générée par l'arrivée des réfugiés et le fait que ceux-ci disposent des ressources leur permettant de louer pour de longues périodes et de payer par avance. Si ces augmentations ont pour effet de ponctionner le budget des familles moyennes tunisiennes, elles profitent à plusieurs secteurs d'activité. Dans le secteur du commerce de détail, la hausse de la demande génère un accroissement des activités qui se traduit par une hausse du nombre de commerces de proximité dans les

quartiers avec une forte présence libyenne. Le secteur immobilier (professionnels et propriétaires) semble également avoir bénéficié de l'arrivée des libyens via la hausse des prix des loyers et de vente des logements. Le secteur des services collectifs privés en ont également profité, comme la santé ou l'éducation.

Au-delà de l'impact direct sur les prix et les revenus du flux migratoires libyens, il existe un autre facteur susceptible de renforcer les conséquences redistributives des richesses : le statut particulier des libyens sans carte de séjour et permis de travail. A moyen et long terme, la population ayant ce statut pourrait rejoindre les rangs des travailleurs non déclarés et augmenter ainsi le taux de l'informalité dans des secteurs déjà fortement touchés. Les travailleurs dans ces secteurs déjà lésés pourraient voir leur situation se détériorer à cause d'une diminution des salaires due à une offre de travail plus abondante. Cet accroissement de la main d'œuvre n'aurait évidemment pas que des conséquences négatives, bien au contraire. En effet, la hausse de l'offre de travail ainsi que la diminution des salaires qu'elle entraîne pourrait bénéficier en particulier aux secteurs intensifs en main d'œuvre peu qualifiée et informelle.

Bien évidemment, une partie importante de la population réfugiée possède des ressources humaines (qualifications, diplômes, etc.) et financières non négligeables. La Tunisie ne peut que s'enrichir en les intégrant dans son marché de travail et en les incitant à investir. Cela participera naturellement à l'augmentation de nos richesses.

En somme, l'économie tunisienne et le contribuable tunisien ne pourront pas bénéficier d'une augmentation du secteur informel qui ne profite en rien à l'Etat, au contraire. Il est important d'octroyer aux réfugiés libyens un statut légal qui leur permet de contribuer à l'économie tunisienne, de payer leurs impôts et de jouir de leurs droits sociaux et économiques comme tout travailleur.

Des pertes pour l'Etat

Plus généralement, le « non statut » des libyens pose un problème surtout pour l'Etat, qui apparaît comme le grand perdant face à cet afflux. L'augmentation de la consommation des produits avec compensation tels que le carburant, les produits alimentaires, l'électricité alourdit indéniablement les charges de la Caisse Générale de Compensation. Cette hausse des charges pèse sur le budget de l'Etat. La Caisse Générale de Compensation n'est finalement qu'un exemple de nombreux services et biens publics qui peuvent souffrir d'un choc de demande traduit par une augmentation de la population sans pour autant voir une hausse équivalente des contributions. Plus généralement, l'accès des réfugiés libyens aux services publics tunisiens, hôpitaux, écoles, universités, transports, etc. peut constituer un fardeau pour le contribuable et une source de d'insatisfaction pour les usagers compte tenu la capacité limitée de l'offre à s'adapter à ce choc de demande. Les catégories socio-économiques moyennes et pauvres sont ici, inévitablement, les plus touchées.

Conclusions et recommandations

Cette analyse reste limitée sur bien des points. La quantification exhaustive des différents effets des réfugiés libyens sur tous les secteurs économiques et toutes les couches de la société reste impossible à réaliser sans données précises et détaillées. Il est donc important d'avoir des chiffres clairs sur les flux et stocks induits par les mouvements migratoires venant de Libye ainsi que sur leurs comportements de consommation. Nous rejoignons l'avis de plusieurs experts qui ont souligné à de nombreuses occasions la nécessité de telles informations pour définir une véritable politique publique adaptée aux différents secteurs et différentes tranches de la population.

Malgré ces limites, nous pouvons conclure que l'on ne peut pas trancher d'une façon claire et définitive sur l'effet global des réfugiés libyens en Tunisie. Ce choc sur l'économie tunisienne semble avoir opéré une redistribution des richesses en faveur des classes économiques supérieures, nanties et éduquées, et au détriment des plus faibles. Ainsi, les réfugiés libyens semblent être une manne pour la première catégorie et un fardeau pour la seconde. A ce titre, ils ont contribué à l'accroissement des inégalités dans la société tunisienne.

L'Etat ressort de cette analyse comme le principal perdant puisque ces migrants ne contribuent pas à son budget tout en étant consommateurs de ses services collectifs. Il est donc recommandé d'apporter un statut juridique clair aux réfugiés libyens et de mettre en place différents types de visas de longue durée à l'instar de ce qui se fait en Europe : «visa Gold» au Portugal ou le «Residency Bond Program». Le visa gold est un permis de séjour de deux ans qui s'obtient après avoir investi au moins 500 000 euros dans l'immobilier. Le «Residency Bond Program» est un permis de résidence «à vie» accordé aux familles qui achètent pour au moins 300 000 euros d'obligations d'Etat.

Ces visas permettront de formaliser la résidence des libyens, de leur permettre de travailler en toute légalité au lieu d'accroître le poids de l'informel, de payer des impôts et d'accéder aux services publics et ainsi de contribuer activement à l'économie tunisienne.

Les notes de politique économique récentes



La TVA Sociale: Une politique à haut risque!

Note de politique N°12

Houyem CHEKKI CHERNI

L'instauration d'une TVA sociale engendrerait des impacts opposés pouvant avoir une résultante allant dans un sens comme dans l'autre. D'après les études, cherchant à quantifier cet effet, les résultats sont tributaires des conditions initiales, des politiques d'accompagnement et de l'intensité des interactions entre les variables économiques. Au vu des effets incertains de l'instauration d'une TVA sociale, sa mise en œuvre dans les présentes conditions de la Tunisie serait trop risquée.



La classe moyenne est-elle en train de périliter en Tunisie?

Note de politique N°13

Mohamed AYADI

L'émergence d'une classe moyenne stable est un indicateur de développement. Pendant les quatre dernières décennies plusieurs ménages pauvres ont regagné la classe moyenne stable. Ces ménages bénéficient de sources de revenus plus stables que les pauvres. La classe moyenne a été fer de lance de la croissance économique en Tunisie au cours des quatre dernières décennies. Cette dynamique s'est malheureusement bloquée. La classe moyenne requiert des emplois qualifiés et des opportunités d'affaires qui permettent l'épanouissement grâce à la compétence.



Le marché obligataire en Tunisie: Un marché qui cherche désespérément une courbe de rendement!

Note de politique N°14

Moez LABIDI

Cette note montre que le développement du marché obligataire impose un certain nombre de conditions. Du côté des entreprises, il faudrait gagner la bataille de la bonne gouvernance. Du côté des souscripteurs, plus de professionnalisme pour abandonner le comportement de « Buy&Hold » pour les titres de dette. Du côté des autorités de régulation, il faut plus de fermeté dans l'application des textes de loi, plus de souplesse au niveau des procédures d'émission, et moins de restrictions sur les flux étrangers d'investissement de portefeuille.



Le dynamisme du marché obligataire. Un atout pour la performance bancaire.

Note de politique N°15

Moez LABIDI

Le dynamisme du marché obligataire serait profitable pour les banques tunisiennes. Il offre de nouvelles sources de refinancement et réduit l'asymétrie des échéances au niveau du bilan. De même, il permet d'alléger le coût des opérations de recapitalisation (émission d'obligations convertibles contingentes), et d'améliorer aussi bien les ratios de solvabilité (émissions de titres subordonnés) que les ratios de liquidité (*liquidity coverage rate*). Enfin, avec l'émergence d'une courbe de rendement, le secteur bancaire modernise sa gestion du risque de taux.

Les notes de politique économique récentes



Dynamiser la croissance des petites entreprises: Un besoin de dirigeants stratégiques et développeurs

Note de politique N°16

Rim BEN AYED MOUELHI

L'amélioration du climat des affaires est nécessaire mais pas suffisante pour dynamiser la croissance des petites entreprises. Le profil, la faiblesse des compétences managériales ainsi que le manque de vision des dirigeants sont autant de facteurs défavorisant la croissance des petites entreprises.

Cette note montre que le développement du capital humain et social des dirigeants est une priorité à travers l'instauration de programmes de formation continue et d'accompagnement tout au long du cycle de vie des entreprises.



Un régime d'assurance maladie complémentaire qui cible la classe moyenne

Note de politique N°18

Houyem CHEKKI CHERNI

Mohamed AYADI

Les régimes complémentaires d'assurance maladie pourraient constituer une solution pour répondre aux besoins des ménages de la classe moyenne, qui ont les moyens pour payer de plus importantes contributions en contrepartie d'une assurance santé garantissant de meilleures prestations.

L'instauration d'un régime d'assurance maladie complémentaire avec intervention de l'Etat permettrait de procurer à la classe moyenne un remboursement plus généreux des frais de soins tout en gardant constant le budget de la CNAM.



Externalisation des services de l'emploi : Pour une meilleure intermédiation

Note de politique N°17

Rim BEN AYED MOUELHI

Le renforcement de la tranche d'âge d'activité d'un côté et la faible capacité de l'économie tunisienne à créer des emplois d'un autre ont généré une forte pression au niveau des bureaux d'emplois. Les réalisations des bureaux d'emploi en termes de placements, d'orientation individuelle, d'accompagnement, de suivi et de formation ont été faibles sur les dernières années. Face à ces problèmes de capacité et d'efficacité et à la lumière d'expériences réussies dans plusieurs pays occidentaux, la note préconise l'externalisation de certains services auprès de bureaux d'emplois privés.



Glissement du dinar tunisien. L'ancrage du dinar à l'euro serait-il la bonne solution ?

Note de politique N°18

Moez LABIDI

La forte dépréciation du dinar a suscité un débat sur l'opportunité d'un ancrage de la monnaie tunisienne à l'euro. Or un tel choix sous-estime une réalité à la fois complexe et délicate. D'une part, les préalables ne sont pas réunis (faible niveau des réserves de change, fragilité bancaire, ..) et d'autre part, avec l'avalanche de chocs (productivité, sécurité, élections, crise libyenne, ...) encaissés par l'économie tunisienne depuis le choc de la révolution, la BCT court un risque majeur en adoptant une telle option.

A propos de NABES Intl.

La North Africa Bureau of Economic Studies (NABES) International est une Société à Responsabilité Limitée créée et présidée par Mr. Mustapha Kamel Nabli. NABES a pour objectif de contribuer au développement économique et social en Tunisie et dans la région d'Afrique du Nord, et ce par l'amélioration de la connaissance et des politiques économiques et sociales. Ses activités incluent la réalisation d'études et recherches économiques et sociales, les publications, les conseils, et l'organisation de rencontres.

A Propos de NABES Lab

L'objet de NABES Lab est de promouvoir des politiques factuelles à travers l'utilisation des recherches de qualité sur la croissance inclusive en Tunisie, dans la région et ailleurs, en rapport avec les débats économiques actuels. Ceci est réalisé à travers l'établissement d'un groupe de réflexion sur les politiques économiques comprenant des chercheurs spécialisés. Dans le cadre de NABES Lab, le groupe de réflexion est engagé, via un processus coordonné, dans la production et la diffusion de documents de politiques économiques et dans l'organisation et/ou la participation à des débats de politiques dans les médias et/ou via internet et d'accéder aux décideurs.



NABES